



VAE

- **DIPLÔME PROFESSIONNEL AIDE SOIGNANT**
- **DIPLÔME D'ETAT D'AUXILIAIRE DE PUERICULTURE**
- **DIPLÔME D'ETAT D'AIDE MEDICO-PSYCHOLOGIQUE**

L'accompagnement VAE entre dans le cadre du DIF (droit individuel à la formation)

Durée et organisation

De 10 à 20 heures
En fonction des besoins du candidat

Dates

Planning à définir

Intervenants

Formatrices
accompagnatrices
méthodologiques
Intervention d'un
expert (professionnel
de la santé)

Lieu

Sur site ou centre de
formation

Prix

Nous consulter

Demande particulière

Nous consulter

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Accompagner les candidats dans leur démarche de certification par la voie de la validation des acquis de l'expérience

PUBLIC

Toute personne dans une démarche de formation (tout public, salarié, demandeur d'emploi.....) et ayant obtenu l'avis de recevabilité de son dossier de candidature.

CONTENU

- Repérage et analyse des activités professionnelles
- Construction d'un parcours individuel
- Conseils et Aide à l'écriture du dossier
- Intervention de l'expert du diplôme
- Lecture commentée du livret 2 finalisé
- Simulation d'entretien



MODALITES PEDAGOGIQUES

Les accompagnateurs méthodologiques et l'expert du diplôme conseillent et assistent le candidat pour lui permettre d'analyser et d'explicitier ses compétences, de construire son dossier (livret 2) en adéquation avec les exigences du référentiel du diplôme et de préparer son entretien avec le jury. L'accompagnement est réalisé en individuel ou en petits groupes

